

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ
COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 19 NOVEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR

I.	Bilan du Conseil de Jeunes 2018/2019.....	13
II.	Société publique locale Euralille – rapport de gestion 2018 et comptes rendus d'activité 2017 et 2018 de la ZAC Haute-Borne.....	19
III.	Déplacement d'un élu dans le cadre d'un mandat spécial	24
IV.	Mise à jour du tableau des indemnités des élus	24
V.	Autorisation de signer les marchés	25
VI.	Fourrière automobile – Autorisation de lancement d'une procédure de concession de service public	25
VII.	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Avenir musical d'Ascq	30
VIII.	Actualisation du tableau des effectifs.....	30
IX.	Rectificatif de la délibération relative à la rémunération des vacataires n° VA_DEL2018_151 du 18 septembre 2018	31
X.	Convention de disponibilité pour la formation des sapeurs-pompiers volontaires	31
XI.	Affectation d'une subvention d'équipement au club de tir à l'arc La Saint-Sébastien.....	32
XII.	Onzième Affectation de crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2019 – Aide à l'emploi sportif deuxième trimestre 2019	35
XIII.	Attribution d'une subvention d'investissement à l'association Le Tremplin	35
XIV.	Concours 2019 « Ensemble embellissons notre ville » attribution des lots	36
XV.	Sortie familiale au marché de Noël d'Aix-la-Chapelle et visite du village de Monschau (Allemagne) – Participation financière des familles.....	36
XVI.	Fusion et absorption de l'association Trampolino par l'Association pour la gestion des services spécialisés (AGSS) de l'Union départementale des associations familiales du Nord (UDAF).....	38
XVII.	Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées aux commerces de détail.....	39

XVIII. Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales..... 39

Gérard CAUDRON, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 heures 45.

Gérard CAUDRON, Maire

Conseillères, conseillers, adjointes, adjoints, je vais procéder à l'appel.

Présents :

Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD ; Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, Pascal MOYSON, Olfa LAFORCE, Farid OUKAID, Chantal FLINOIS, André LAURENT, Françoise MARTIN, Christian CARNOIS, Florence COLIN, Jean-Pierre FOURNIER, Claire MAIRIE, Lahanissa MADI, Patrice CARLIER, Saliha KHATIR, Daniel DUBOIS, Yvonne WILLEM, Monique LEMPEREUR, Jean-Michel MOLLE, Claudine SARTIAUX, Jean PERLEIN, Jean-Antoine ROSSIT, David DIARRA, Yvelyne VAN CAENEGHEM, Daniel THUILLIER, Roselyne CINUS, Valérie QUESNE, Didier MANIER, Nathalie FAUQUET, Laurence DUBOIS, Lionel BAPTISTE, Grégory PARIS, Stéphanie LEBLANC, Sébastien COSTEUR, Victor BURETTE, Pascal LOEB, Florence BARISEAU, Christophe BONNARD, Vincent BALEDENT, Corinne AUBER, Sophie LEFEBVRE, Véronique DESCAMPS, Christophe LEMIERE.

Absents :

Vincent VERBEECK, excusé donne pouvoir à Lionel BAPTISTE ; Fadila BILEM, excusée ; Jean-François HILAIRE, excusé donne pouvoir à Florence BARISEAU ; Nicolas BANDOY.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vous rappelle que le dispositif de sécurité habituel a été mis en place. Trois policiers municipaux sont présents à l'entrée puis dans le hall. L'entrée du public se fait par l'escalier d'honneur.

En fin d'ordre du jour, nous aurons des réponses à deux questions posées par M. Christophe BONNARD au nom du groupe VAT.

Dans l'actualité nationale, on m'autorisera, au nom d'un certain nombre d'entre nous sans doute, de déplorer la disparition d'un grand sportif : Raymond POULIDOR. Il restera dans le cœur de beaucoup d'amateurs de cyclisme. Il nous a quittés le 13 novembre dernier à l'âge de 83 ans. On dit toujours que c'était l'éternel second, mais je voudrais tout de même rappeler qu'il a un très gros palmarès : champion de France sur route en 1961 ; vainqueur du Tour d'Espagne en 1964 ; vainqueur de 11 étapes dans des grands Tours dont sept sur le Tour de France et quatre sur le Tour d'Espagne... On retient souvent de lui qu'il n'a pas remporté le Tour de France. Il a sans aucun doute contribué à sa légende en d'autres termes que ceux que nous avons pu connaître depuis, au cours et après certains Tours de France. Il a également gagné beaucoup de classiques et de courses à étapes comme Milan – San-Remo en 1961, la Flèche wallonne en 1963, Paris–Nice en 1972 et 1973, le Critérium du Dauphiné Libéré en 1966 et 1969, le Grand Prix du Midi Libre en

1973... Je vous signale que j'ai envoyé mes condoléances, en notre nom à tous, à sa famille. J'ai d'ores et déjà évoqué l'idée, si la famille est d'accord, de donner dans le quartier des Prés, son nom à une rue ou à un rond-point. Cela pourrait être la rue du Podium, qui entoure Décathlon et où il y a peu de riverains, ou le rond-point des Performeurs. Ce sont les deux endroits potentiels. Il faut, tout d'abord, laisser le temps au deuil.

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes du 25 novembre, l'association Louise Michel, en partenariat avec le réseau villeneuvois de lutte contre les violences au sein du couple et la Maison des droits de l'Homme, lancera la huitième campagne du ruban blanc. Afin de promouvoir cette campagne, l'association a souhaité vous remettre un pin's et un marque-page que vous trouverez sur votre table.

L'appel a été fait. Je rappelle que lorsqu'un(e) conseiller(e) ou un adjoint(e) sort de la salle, il doit laisser un pouvoir. Il y a encore des formulaires vierges sur la table de l'administration située derrière moi.

En principe, le Conseil de ce soir ne devrait pas être très lourd avec 18 délibérations dont le bilan du Conseil des jeunes qui sera présenté en premier point avec un diaporama.

L'état des présences des élus dans les commissions a été déposé sur table ainsi que le procès-verbal (PV) de la séance du 15 octobre 2019. Il vous a été transmis par mail le 8 novembre et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Je vais très rapidement rappeler les événements passés.

Rappel des événements passés

- Mercredi 16 octobre : cérémonie du 42^{ème} anniversaire du retour des cendres du soldat inconnu d'AFN au Breucq ; Journée du refus de la misère à la salle Dequesnes. Elle s'est déroulée le 16 au lieu du 17 pour permettre aux jeunes d'y participer plus facilement ;
- Samedi 19 octobre : 25^{ème} anniversaire des Mères pour la Paix à la Rose des Vents ;
- Samedi 19 et dimanche 20 octobre : Pom'Expo à l'espace Concorde ;
- Mercredi 23 octobre : projection du film-reportage *Les Flambeaux d'Ascq* à la MEL. Il y a eu tellement de monde qu'une deuxième date est prévue le 18 décembre à 18 heures au Méliès ;
- Samedi 26 octobre : spectacle Automne bleu à l'espace Concorde. C'est un très beau spectacle ;
- Samedi 26 et dimanche 27 octobre : fête de la Sorcière au Musée de Plein Air ;

- Vendredi 1^{er} novembre : dépôt de gerbes en mémoire des Martyrs du Massacre d'Ascq ainsi qu'au monument des fusillés du Fort de Seclin ;
- Mardi 5 novembre : levée de drapeau de l'opération The Cloud rue de l'Épine ;
- Mercredi 6 novembre : projection du film-reportage *Les Flambeaux d'Ascq* au Méliès. Nous avons dû refuser du monde, d'où la programmation d'une deuxième séance en décembre. Il y a eu tellement de monde qu'une deuxième date est prévue le 18 décembre à 18 heures au Méliès
- Samedi 9 novembre : vide-greniers d'Ascq ; inauguration de Fossilium à l'espace Concorde ;
- Samedi 9 au lundi 11 novembre : Fossilium à l'espace Concorde. Cela a été un très gros succès avec près de 6 000 entrées ;
- Lundi 11 novembre : 101^{ème} anniversaire de l'Armistice au monument aux morts d'Ascq ;
- Mardi 12 novembre : pose de la première pierre d'Open'R à la place de l'ancienne station-service Shell. Il accueillera les locaux de travail de Mobivia ;
- Vendredi 15 novembre : inauguration des locaux de travail des salariés d'Orange boulevard de Tournai entre les hôtels et le Grand Stade ;
- Samedi 16 novembre : médaillés communaux à l'hôtel de ville ;
- Dimanche 17 novembre : foire aux livres par l'Amicale laïque Pasteur Jean-Jaurès.

Manifestations à venir

- Samedi 23 novembre : Journée des Naturalisés ; accueil des nouveaux Villeneuvois ; inauguration de la fête éco-attitude au Forum des sciences ;
- Samedi 23 novembre au dimanche 15 décembre : marchés de Noël au château de Flers ;
- Dimanche 24 novembre : spectacle intergénérationnel à l'espace Concorde dans le cadre de la clôture de l'Automne bleu ;
- Lundi 25 novembre : rassemblement à 11 h 30 sur le parvis de l'hôtel de ville dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ;
- Lundi 25 novembre au vendredi 6 décembre : campagne ruban blanc par

l'association Louise Michel ;

- Vendredi 29 novembre : pose de la première pierre du nouveau Centre Social du Centre-Ville ;
- Samedi 30 novembre : cérémonie de départ à la retraite des agents communaux à l'hôtel de ville ;
- Dimanche 1^{er} décembre : concert de Noël au profit du Téléthon à l'espace Concorde ;
- Jeudi 5 décembre : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ;
- Vendredi 6 décembre : cortège de la Saint-Nicolas ;
- Samedi 7 décembre : remise de récompenses pour l'opération « Ensemble embellissons notre Ville » ;
- Vendredi 13 au dimanche 15 décembre : goûters des aînés à l'espace Concorde ;
- Samedi 14 décembre : arbre de Noël de l'Amicale du personnel communal sur le parking des Moulins dans le cadre d'une représentation de cirque ;
- Dimanche 15 décembre : concert de l'Avenir musical d'Ascq à la salle Pierre et Marie-Curie ;
- Mercredi 18 décembre : projection du reportage *Les Flambeaux d'Ascq* à 18 heures au Méliès.

Gérard CAUDRON, Maire

Avant de passer à l'ordre du jour proprement dit, je m'autoriserai – à défaut de dire on m'autorisera – à vous dire quelques petites choses au sortir d'une séance de trois heures que j'ai vécue en ce jour mémorable, tout juste trois mois après mon opération du talon d'Achille, au tribunal correctionnel de Lille, suite à une plainte déposée contre moi en tant que Maire et « directeur de publication » de la Tribune par une élue VAT, avec, je suppose, l'assentiment de son groupe et, si j'ai bien compris, de sa présidente. Elle portait sur un numéro de la Tribune qui date de novembre 2015 et sur une question qui avait également donné lieu en Conseil municipal à une interrogation de Mme DESCAMPS à laquelle j'avais répondu. Il s'agissait de savoir si un ou une élue devant être absent quelque mois, en l'occurrence pour faire des études, pouvait continuer à garder ses indemnités. Je me souviens que j'avais répondu qu'il me semblait normal que lorsqu'on veut des élus jeunes – même si la jeunesse, comme nous l'avons vu, n'est pas en soi une qualité – que d'accepter des contraintes que nous avons moins lorsque l'on est retraité.

J'avais cru que les choses en resteraient là. La question avait été reposée par Mme DESCAMPS et son groupe dans l'article de groupes de la Tribune. D'une part, je n'y ai pas vu malice. De plus, si la loi sur la presse de 1881 autorise un rédacteur en chef ou un directeur de publication à faire des tris dans les textes, je considère qu'elle est contradictoire à la loi actuelle qui donne des droits aux élus minoritaires et des obligations au Maire de publier des textes dans les organes d'information municipale, en l'occurrence dans les journaux municipaux.

Cela remonte à 4 ans. Malgré cela, une plainte a été déposée. Elle ne l'a d'ailleurs pas été immédiatement mais quelque mois plus tard. Je pense que chacun comprendra pourquoi. Cela a abouti au fait qu'un homme comme moi qui n'a rien écrit, qui n'a insulté personne, qui s'est contenté, en tant que Maire, de respecter les droits d'expression, se retrouve au tribunal. C'est d'ailleurs curieux car ceux qui voudraient relire la Tribune de ce jour s'apercevraient que le texte du groupe VAT, qui se trouvait juste en dessous, pouvait être considéré par moi comme diffamatoire puisqu'on y disait qu'au lieu d'investir en faisant des économies, on consommait à tout va les crédits budgétaires. Cela me semblait plus grave mais je considère aussi que c'est le droit de l'opposition que de s'opposer. On n'a pas à me demander de faire le tri et de répondre. De plus, je ne l'avais pas vu car je ne regarde pas les articles de groupes ; cela me donne des aigreurs d'estomac. En revanche, je lis attentivement tout ce qui est publié au nom de la Mairie. Je ne l'avais donc pas vu. Je crois que même si je l'avais vu, je n'aurais pas trouvé matière à diffamation. Je m'en excuse. D'ailleurs, dans les débats de cet après-midi, j'ai constaté, dans la façon dont le texte était tourné, qu'il s'adressait plus à moi puisqu'il posait une question sur le thème : est-ce que vous avez raison de continuer à verser des indemnités à une personne qui n'est pas là et non pas à la personne qui touche normalement les indemnités et qui en fait ce qu'elle veut ? Il n'y a pas dans notre droit de contrôle sur les indemnités. Nous avons été plus vigilants sur ce sujet lorsque nous avons, à l'unanimité, supprimé les indemnités de deux élus de notre Conseil qui avaient été absents pendant des mois.

J'ai donc passé trois heures dans un endroit où je n'étais jamais allé. Pendant ce laps de temps, j'ai pu réfléchir, voir défiler tout ce qui s'est passé depuis. J'ai pu très clairement dans ma tête identifier l'origine, les auteurs, les raisons. Ce n'était qu'une étape après bien d'autres choses que je ne reprendrai pas, qui ont aussi des affaires, des auteurs, des complices, des spectateurs, des jouisseurs, des profiteurs dont j'oserais dire que certains ne sont pas bien loin de nous, pour ne pas dire pas bien loin de moi. Cela m'a fait penser avec un sourire à ce que je dis toujours sur les amis politiques : c'est une incongruité de parler d'amis politiques. On peut avoir des amis, on peut avoir près de soi des politiques mais des amis politiques, ça n'existe pas.

J'ai fait le point sur tout cela et je l'ai additionné aux coups portés de l'extérieur, aux attaques citoyennes qui, pour la plupart du temps, en campagne électorale, portent sur des choses qui ne sont pas de nos compétences : la sécurité, ce n'est pas nous ; la toxicomanie, ce n'est pas nous ; les Roms, ce n'est pas nous ; les gens du voyage, ce n'est pas nous et même le logement, ce n'est pas nous puisque ce sont les bailleurs qui distribuent les logements dans le cadre bien légal des commissions

d'attribution. Je ne dis pas que j'ai regretté de ne pas écouter le Président de la République. Étant convoqué, cela m'a privé d'aller au congrès des Maires même si, honnêtement, je ne pensais pas m'y rendre pour écouter le discours du Président MACRON cet après-midi.

D'ailleurs, nous sommes dans l'Association des Maires de France depuis un an seulement sur 43 ans. Je proposerai dans mes propres contributions au prochain débat d'en sortir. Depuis un an, j'ai vu comment cela fonctionne. À part servir de rampe de lancement à François BAROIN pour la présidentielle et à Nicolas LEBAS dans le Nord, qui est par ailleurs quelqu'un que j'aime bien, nous savons bien que pour le reste... Autant nous avons du rapport qualité-prix avec France urbaine et les grandes villes, nous avons vraiment des informations qui valent le coût de notre cotisation, autant pour l'Association des Maires de France, si on ne va pas écouter le Président MACRON et au congrès pour faire la fête à Paris pendant un peu moins d'une semaine, c'est une économie que nous pourrions faire au prochain Conseil.

Tout cela pour vous dire, mes chers collègues, que j'avais été une fois dans une affaire à porter plainte contre quelqu'un qui avait, par écrit, fait des menaces d'élimination. Je n'entre pas dans le détail. J'ai reçu la semaine dernière du procureur de la République, au bout de quelques mois, un classement sans suite ; le procureur me rappelant qu'il a fait un rappel à la loi à l'intéressé en lui disant que ce n'était pas bien ce qu'il avait dit. J'avais eu le même coup le jour où on avait essayé de cambrioler un de mes petits coffres-forts dans le bureau. Trois semaines plus tard, c'était classé sans suite. Là, la première affaire évoquée date de quatre ans et les suivantes de trois et deux ans à peu près.

C'est vrai que cela ne m'a pas arrangé. Donc, j'ai fait peur à quelques personnes de mon entourage. J'ai, durant quelques instants, été tenté d'ouvrir le Conseil municipal de ce soir par une déclaration beaucoup plus cinglante que les mots que je viens d'utiliser et de partir comme le font parfois les groupes. J'avais même trouvé, moi qui aime bien utiliser des citations dans mes carnets du lundi, un titre de chanson de Patricia CARLI. Dans une chanson qui n'a rien à voir avec nos affaires, elle conclut en disant à son homme : « *Ce soir, ce soir, moi, je te dis non* ». J'ai donc failli partir en vous disant : ce soir, ce soir, moi, je vous dis non. Puis, je me suis dit que finalement, cela serait faire beaucoup trop d'honneur à ceux, à celles et ceux, qui pour moi – pas seulement à Villeneuve d'Ascq – déshonorent la politique. Je le dis en pesant mes mots. C'est pourquoi j'ai renoncé à cette sortie théâtrale pour faire une nouvelle fois, comme je le fais depuis 1977, honnêtement et correctement et simplement mon boulot de Maire en présidant ce Conseil dans un esprit d'écoute et, chaque fois que possible, de recherche de consensus, ce qui énerve parfois certains de mes proches, sans excès.

On me reproche souvent de citer ma grand-mère. Je vais le faire une nouvelle fois, sous mon propre langage et ma propre conviction : je le ferai, comme d'habitude, dans un esprit d'écoute et de recherche de consensus sachant que je ne suis pas rancunier mais que je n'oublie pas et que je ne pardonne pas. Je conseille donc à ceux et celles qui après tout cela, et ça concerne pas mal de gens parmi nous, seraient tentés de venir me faire des sourires de s'en dispenser.

Voilà la déclaration que je voulais faire avant de passer à l'ordre du jour.

Applaudissements dans le public.

Gérard CAUDRON, Maire

Non, on n'applaudit pas en conseil municipal sinon je vais être obligé d'appeler la Police municipale pour faire évacuer la salle.

Je dois faire adopter formellement le PV de la séance précédente dont j'ai dit qu'aucune remarque n'avait été émise. Qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ?

Le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Je dois également désigner un secrétaire de séance. Tiens, c'est un nom qui me dit quelque chose. Comme je dis que je ne suis pas rancunier, je vous propose de désigner la benjamine en la personne de Sophie LEFEBVRE.

Sophie LEFEBVRE est désignée secrétaire de séance.

Gérard CAUDRON, Maire

Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Merci. Monsieur le Maire. Je voulais prendre la parole sur l'ordre du jour du conseil et pas du tout sur les propos que vous venez de tenir mais puisque vous les avez...

Gérard CAUDRON, Maire

Il n'y a pas de débat sur mes propos, Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Non.

Gérard CAUDRON, Maire

Non, il n'y aura pas de débat sur mes propos. J'ai le droit de m'exprimer en tant que Maire.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'ai une question sur l'ordre du jour. Je voulais juste vous dire que vous avez pris la bonne décision et qu'il ne m'appartient pas, ni à personne d'autre, de commenter une instruction en cours et de ne pas faire des amalgames avec d'autres affaires

pour lesquelles mon groupe, en l'occurrence, n'a rien à voir.

Je voulais vous poser une question par rapport à l'ordre du jour. Il me semble qu'il manque un sujet. Nous vous en avons d'ailleurs parlé lors du précédent conseil municipal. Je m'étonne de ne pas voir de délibération concernant la candidature du Palacium au fait de devenir centre de préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. La date butoir est fixée au 30 novembre. Il faut une délibération du conseil municipal pour ce sujet comme sur le fait de pouvoir candidater au label Terre de Jeux. Comme cela est stipulé dans le PV, vous aviez dit que le Palacium serait...

Gérard CAUDRON, Maire

Le Palacium oui.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Les deux. Il faut une délibération pour que la Ville inscrive le Palacium au titre du Centre de préparation aux jeux (CPJ) et une autre pour candidater au label Terre de Jeux. Je m'étonne donc de ne pas voir cette délibération à l'ordre du jour avant le 30 novembre.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous allons avoir une réponse de l'administration. C'est un oubli ou pas ?

Administration (hors micro) Michel DESTOMBES, DGA

Le dossier a été déposé nous attendons qu'il soit validé. Nous délibérerons en décembre (s'il le faut).

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Oui, mais la délibération avait pour objet d'autoriser Monsieur le Maire à candidater au même titre que nous l'avons fait à la Métropole européenne de Lille (MEL) pour les équipements MEL, au même titre que nous l'avons fait à la Région pour autoriser le Président de Région à candidater. C'est pour cette raison que nous vous avons alerté sur ce sujet lors du dernier conseil en vous disant de prévoir une délibération pour la prochaine séance aussi bien pour CPJ que Terre de jeux.

Administration (hors micro)

Le dossier a été déposé. Nous délibérerons, s'il le faut, au mois de décembre.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Cela veut dire que nous délibérerons après avoir déposé le dossier. Je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas à l'ordre du jour.

Administration (hors micro)

Cela le sera en décembre, peut-être.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'entends votre réponse mais la date butoir pour l'inscription étant le 30 novembre et comme nous avons un Conseil municipal ce soir, pourquoi ne délibérons-nous pas ce soir pour l'inscrire officiellement et autoriser Monsieur le Maire à l'inscrire ?

Gérard CAUDRON, Maire

Vous auriez pu nous le dire avant, quand vous avez reçu l'ordre du jour.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Nous vous l'avons dit lors du précédent Conseil municipal.

Gérard CAUDRON, Maire

Non.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Si, c'est dans le PV à la page 31.

Gérard CAUDRON, Maire

Cela dit, je vous préviens très clairement : j'aime bien les Jeux olympiques mais si nous sommes retenus avec le Palacium, cela va nous coûter de l'argent et entraîner des contraintes. Si on nous le refuse, ils iront ailleurs. Clairement. Nous ne sommes pas demandeurs.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Donc on ne dépose pas de dossier ?

Gérard CAUDRON, Maire

Si, nous avons déposé un dossier. Mais, j'espère qu'on ne considérera pas le Palacium comme beaucoup d'équipements. À chaque fois qu'il se passe des événements au Grand Stade, on nous le demande dans des conditions où c'est toujours gratuit et où nous sommes obligés de bouger des gens. Si on nous dit qu'on n'a pas besoin du Palacium, qu'on préfère aller à Dunkerque, tant pis, nous n'y serons pas. Le dossier est déposé. J'aime bien le formalisme. Il y a des cas où il en faut. Il faut tout de même que ce soit examiné pour voir si ça correspond à la notion de CPJ.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je peux entendre votre point de vue mais si vous me dites que le dossier est déposé, c'est que, pour le coup, vous avez accepté qu'il le soit.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Est-ce que je peux me permettre de dire un petit mot sur ce sujet ? Franchement, je pense que même si nous ne délibérons pas aujourd'hui et qu'ils ont besoin du Palacium, croyez-moi qu'ils feront fi des formalités administratives.

Deuxième chose : bien entendu, nous avons candidaté. Si nous sommes encore là et si je suis encore là, nous serons très vigilants sur les impacts en cas d'accord. Je rappelle que près de 2000 lycéens bénéficient du Palacium ainsi que beaucoup d'associations et de non-scolaires. Il ne faudrait pas que l'impact nous amène à devoir refuser l'accès aux usagers pendant trois semaines ou un mois. Nous verrons si l'équipement sera base avant ou base arrière ou CPJ.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je partage totalement. De plus, nous avons l'expérience de l'équipe brésilienne de football féminin. J'entends mais, en même temps, vous me dites que vous avez déposé le dossier.

Concernant le label Terre de Jeux, est-ce que vous candidatez également ?

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Le dossier est déposé.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je n'ai pas compris.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Le dossier a été déposé.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Vous avez donc déposé CPJ et Terre de Jeux.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Oui.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Mais nous n'avons pas délibéré.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Non.

Gérard CAUDRON, Maire

Concernant la première partie de votre intervention concernant des affaires en cours, méfiez-vous car cela peut concerner des tas de gens. Quand la politique prend cette forme, il y a des premières victimes mais il peut y en avoir.

I. BILAN DU CONSEIL DE JEUNES 2018/2019**Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Ce n'est pas moi qui présente ce bilan mais un jeune du Conseil des jeunes qui se prénomme Timtéo. Je vais lui demander de bien vouloir s'avancer auprès du Maire. Je voudrais saluer les jeunes du Conseil présents ici ce soir : Timtéo qui va nous présenter le bilan de ce Conseil des jeunes, Victor LESAGE, Noémie BALEDENT, Adèl BAGHDADI, Solveig GUERIN-LADOUCE et Marine DUBOIS. Je vais également saluer la présence de Béata ATAMANIUK qui pilote, anime et coordonne ce Conseil des jeunes. C'est à toi, Timtéo.

[Suspension de séance pendant la présentation]

Timtéo PREVOST

Bonjour à tous. Je vais vous présenter le bilan du Conseil des jeunes de l'année 2018–2019. Celui-ci regroupe 23 jeunes âgés de 11 à 21 ans suite à son agrandissement. Il regroupait auparavant des jeunes âgés de 11 à 18 ans. Nous sommes dans à peu près tous les quartiers de Villeneuve d'Ascq. Nous sommes 11 garçons et 12 filles. Il y a eu 12 renouvellements par rapport à l'année 2017–2018.

Comme vous le constatez sur le diaporama, nous sommes dans tous les quartiers de Villeneuve d'Ascq. Vous avez une frise présentant l'effectif garçons/filles. Vous pouvez constater que le Conseil est à peu près équilibré. Il y a quasiment autant de filles que de garçons. Une autre frise présente la répartition par tranche d'âge. La moyenne se situe autour de 15–16 ans. Vous avez également l'évolution concernant les renouvellements de cette année. Nous avons eu quasiment autant de renouvellements que d'anciens inscrits, ce qui permet de continuer les projets que nous avons mis en place et d'en apporter de nouveaux.

Le Conseil des jeunes est une instance consultative. Il aide les élus à se positionner et à participer aux projets de la Ville. C'est, pour nous, un lieu d'échange. Nous pouvons ainsi faire passer des idées qui peuvent aboutir ou pas mais qui sont au moins discutées. C'est également l'occasion de collaborer avec la Mairie et ses

équipes.

Les réunions commencent toujours par un accueil convivial. Nous présentons les manifestations et les actions que nous pouvons faire. Nous faisons un travail collectif autour de ces dernières et nous discutons pour voir leur aboutissement.

Les actions : nous avons participé cette année à la délibération pour le concert d'un groupe de musique à la médiathèque. Comme tous les ans, nous avons participé à la collecte annuelle de bouchons. Pour la deuxième année, nous sommes allés au challenge handicap pour aider les participants.

Les temps festifs : grâce à la Mairie, nous avons des places pour le Grand Stade. Désormais, nous n'allons plus tous ensemble au sein du Conseil des jeunes. Les conseillers peuvent accueillir un ami pour, par exemple, faire la promotion du Conseil des jeunes.

Les réunions avec les élus : les plus âgés du Conseil des jeunes ont participé au grand débat. Nous avons eu une réunion très intéressante sur les transports dans la MEL. D'ailleurs, nous aimerions beaucoup avoir une suite car la réunion était très intéressante et nous aimerions encore discuter de ce sujet.

Les réunions avec les partenaires : avec la médiathèque municipale Till l'Espiègle pour le concert, le travail avec l'OMJC sur la vidéo pour la communication du Conseil des jeunes. Nous avons commencé les tournages l'année dernière, mais suite à un problème d'agenda, nous continuerons sous une forme ou sous une autre, cette vidéo cette année. Nous avons également participé pour la deuxième fois à la Fête de la jeunesse.

Les principaux thèmes de nos réunions : ils portaient énormément autour du harcèlement qui est un sujet qui nous tient à cœur. Suite à cela, nous avons découvert que l'Éducation nationale avait mis beaucoup d'outils en place pour les élèves mais que beaucoup d'adultes de l'Éducation nationale n'étaient pas forcément au courant et ne les utilisaient pas. Nous en avons conclu que nous aimerions mettre en place une action en direction des adultes (professeurs, conseillers d'éducation) pour supprimer le harcèlement à l'école.

Comme je vous l'ai dit précédemment, nous avons élargi l'âge de participation au Conseil des jeunes (de 11 à 21 ans). Nous essayons encore de trouver la meilleure façon pour que tout le monde parvienne à trouver sa place car entre 11 et 21 ans, on change énormément. Nous sommes encore en travail sur ce sujet mais nous sommes en bonne voie. Nous avons également prévu des actions futures portant sur la solidarité.

Le bilan 2018–2019 : il y a eu une première réunion d'intégration entre nous pour nous connaître et voir avec qui nous pouvions travailler sur différents sujets ; des séances de réflexion et de débat sur tous les sujets ; quatre séances pour la vidéo du Conseil des jeunes ; deux réunions avec les élus et une réunion de bilan avec des

jeunes.

Cette année, nous n'avons pas pu faire d'actions citoyennes car nous étions sur la réflexion. Toutefois, nous avons des pistes pour l'année 2019–2020 concernant la solidarité et le développement durable.

Nous avons également réfléchi à la place du Conseil : quelle place prend-il dans la Ville ? Quelles actions citoyennes pouvons-nous mener sur la Ville ? Comment donner sa place à chaque jeune ? Comment prendre en compte les différents types de jeunes ?

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite une bonne soirée.

Applaudissements.

[Fin de la suspension de séance]

Gérard CAUDRON, Maire

Merci. Y a-t-il des questions ou des interventions en direction du Conseil des jeunes ? Qui souhaite la parole ? Mme DESCAMPS, Mme BARISEAU, M. Farid OUKAID.

Véronique DESCAMPS, groupe Les Patriotes

Merci Monsieur le Maire. Comme tous les ans, nous avons un Conseil des jeunes qui bosse. Je suis très heureuse de voir des jeunes, aujourd'hui, qui sont aussi impliqués pour leur ville. Aujourd'hui, nous sommes un peu dans un monde difficile où les élus, quels qu'ils soient, ne sont pas toujours très bien perçus. Là, je dois avouer que ça me fait vraiment plaisir de voir, malgré tout ce qui peut se passer au niveau de la politique nationale, des jeunes aussi engagés et qui aiment avoir cet engagement. J'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de renouvellements et, en plus, la parité. C'est donc parfait. Je voulais vous féliciter et vous remercier pour cette présentation, vous féliciter pour votre engagement.

J'ai remarqué dans votre présentation que vous aviez participé à une réunion concernant les transports. Personnellement, je suis Conseillère régionale et membre de la commission transports à la Région. Pour Villeneuve d'Ascq, il y a notamment un sujet assez important qui est celui de la ligne Ascq–Orchies. Il peut peut-être vous intéresser. Je parle sous le couvert de M. LAURENT et de M. COSTEUR afin de savoir si nous ne pourrions pas organiser avec ces jeunes l'explication de la réouverture possible de cette ligne. À mon sens, cela pourrait être intéressant et je pense que cela pourrait vous intéresser aussi d'autant qu'à l'avenir, ces jeunes qui grandissent auront besoin de ce train et de cette ligne. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

En tout cas, merci pour votre présentation et toutes mes félicitations pour votre engagement.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci Mme DESCAMPS. Je pense que c'est une bonne idée à leur soumettre. Je la compléterai peut-être. Je suis depuis toujours un farouche défenseur et partisan d'une ouverture en forme de tram-train, plutôt qu'en forme de ligne ferroviaire. Nous nous sommes rendu compte que, si nous voulions faire une ligne ferroviaire proprement dite, il faudrait mettre en dénivelé toutes les routes qui la coupent. Il y en a 28. Cela veut donc dire que ce ne serait pas possible. Il faut donc accepter de partager. Il serait intéressant de voir comment et à partir d'où nous pouvons assurer une liaison sur les Quatre-Cantons. Je pense que nous pourrions l'avoir, pour partie en site propre, à travers la Haute-Borne à partir de la gare de Tressin, du Pont-de-Bois-Orchies. Cela permettrait de desservir la Haute-Borne dont nous parlerons dans le point suivant. Je vous en dirai quelques mots à propos du rapport sur Euralille.

Il faudrait véritablement écouter les utilisateurs de demain des transports publics que sont les jeunes d'aujourd'hui. Aujourd'hui, les plus vieux, sauf quand ils ne peuvent plus conduire, ont leur voiture et l'utilisent. Les jeunes ont déjà une connaissance supérieure à la moyenne des réseaux, des lignes ainsi que de leurs réussites et de leurs insuffisances. Nous pourrions les écouter, y compris en lien avec Sébastien COSTEUR, afin de voir ce qui va et ce qui ne va pas dans les nouveaux dispositifs. Nous pourrions peut-être aller plus loin encore dans la réflexion afin de voir comment assurer des liaisons plus faciles mais pas par de nouvelles lignes de métro, car nous n'aurons plus jamais les moyens de le faire. Le Schéma directeur des infrastructures de transport (SDIT) ne nous mène déjà pas très loin (2035). Il faudrait voir ce qu'il faudrait faire pour quelqu'un qui veut aller d'un endroit à un autre. Quand il faut changer de station de métro ou de ligne de bus ou de tram, il existe des liaisons qui ne sont pas très grandes mais qui sont des obstacles. Au-delà de quelques centaines de mètres, c'est parfois difficile de les parcourir à pied. Il faudrait donc voir comment, dans un schéma y compris villeneuvois, on pourrait améliorer les choses. Il y a le schéma lourd de la MEL. Il faudrait voir comment on y intègre le vélo. Par exemple, V'lille a un sens à Lille mais beaucoup moins à Villeneuve d'Ascq car les gens ont déjà des vélos. Comment faciliter l'usage du vélo quand on veut faciliter le passage d'un mode de transport à un autre ; d'où des barres de stationnement ou des locaux pour les mettre en sécurité.

Je rebondis sur votre proposition, Mme DESCAMPS, pour à la fois présenter l'état du dossier de Pont-de-Bois – Orchies mais aussi, le problème qui me tient à cœur, de la liaison entre cette ligne et les Quatre-Cantons à travers la Haute-Borne et peut-être la rue des Fusillés voire une partie de terrain qui nous reste derrière et se poser le problème plus général des liaisons entre tous les modes de transport qui sont souvent des obstacles très importants pour des personnes qui ont des enfants, des poussettes, etc. Ce n'est pas si simple de passer même si on dit que sur Villeneuve d'Ascq, nous avons deux lignes de métro, une ligne de tramway, des Lianes. Nous avons une belle densité mais, il n'empêche que quand nous voulons faire certains parcours, il faut mettre parfois quatre ou cinq fois plus de temps. Je pense que

Mme BARISEAU peut aller dans le même sens étant elle-même vice-présidente de la Région.

Tout cela, c'est sans compter le problème, qui en sera un quelle que soit l'équipe municipale qui sera là dans le futur, de savoir comment nous aidons les gens en accompagnement y compris quand ils n'ont pas d'autres méthodes. Dans les services publics, il y a des choses qui n'ont parfois plus vraiment matière d'être. Je ne dis pas qu'il faut supprimer la restauration à domicile pour les aînés mais nous voyons les chiffres s'effondrer. Ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on n'est pas capable de manger au Flunch ou ailleurs. En revanche, y aller n'est pas le plus simple. Il y a des structures et des associations pour aller faire des courses, mais il y a encore beaucoup de demandes non satisfaites.

Je pense que ce serait un beau sujet pour vous qui allez être les citoyens de demain, qui allez devoir, dans les décennies à venir, vous déplacer autrement qu'avec des voitures à essence ou à gasoil ou même électriques, dans un monde où il n'y aura plus de place pour ce type de déplacement. D'ici 20 ou 30 ans, il ne faut pas vous faire d'illusions, ce mode de déplacement sera fini. Il faut le prévoir, non seulement en prévoyant de gros équipements que nous n'arriverons jamais à nous payer en temps et en heure, mais en voyant comment nous pouvons les utiliser différemment et comment nous pouvons les liasonner.

Vous pouvez avec M. COSTEUR, Mme DESCAMPS, Florence BARISEAU, faire un petit groupe et une première séance. J'ai déjà dit ce que je pense, je n'ai donc pas besoin de revenir mais, si vous le souhaitez, je pourrai vous développer un certain nombre de mes idées en la matière. Les plus jeunes qui sont dans cette assemblée disent que je suis vieux mais pour un jeune de 15 ans, à partir de 25 ans, vous êtes vieux. Ne vous faites donc pas d'illusions. Si en plus demain, on ne peut plus boire une bière ou un verre de vin avant de prendre sa voiture, il faudra aussi réfléchir à cela. Il paraît que le gouvernement a refusé la tolérance zéro, mais ça viendra un jour. Quand on voit nos jeunes qui vont à Lille le vendredi s'imbiber en bières... Quand ils sont villeneuvois, ils y vont en métro plutôt qu'en voiture tout simplement parce qu'ils n'arrivent pas à se garer à Lille mais dans tous les quartiers et dans le reste de la Métropole, ce n'est pas aussi évident. Quand on a accès à une station de métro pour aller à Lille, c'est relativement facile. Quand on est à la Cousinerie ou à Ascq, c'est déjà plus compliqué d'attraper une ligne de transport collectif le soir pour aller à Lille ou pour en revenir.

Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Merci. Je retiens trois mots-clés : énergie, écoute, engagement ; trois « E ». Bravo. Merci. Mais, nous en redemandons. Je vais donc m'associer à la proposition qui est faite et revenir sur deux ou trois points.

Je trouve que l'élargissement de l'âge (11 – 21 ans) est une bonne idée. Maintenant, je conçois qu'il soit difficile de faire vivre un même groupe sur cette tranche d'âge. Entre un jeune de 11 ans et un autre de 21 ans, ce doit être compliqué. Je me dis

que deux groupes séparés permettraient peut-être de faciliter les choses et la créativité des enfants : un Conseil des enfants et un Conseil des jeunes qui travailleraient chacun de leur côté avec une mise en commun. Je suis moi-même maman de trois enfants et je les trouve souvent très créatifs et pleins de bon sens.

Nous avons un bilan annuel. Je pense que si nous avons deux interventions de votre part par an, ce serait plus intéressant en termes d'interactivité entre vous et l'ensemble des élus. Cela fait le lien avec la proposition qui vient d'être faite. J'ai deux sujets sur lesquels je vous trouve particulièrement concernés et nous sommes avides de vos propositions : la mobilité comme cela a été longuement exprimé. Je suis, bien sûr, tout à fait d'accord pour le sujet qui vient d'être évoqué. D'ailleurs, M. LAURENT, je pense que nous aurions pu inviter le Conseil des jeunes lorsque nous avons eu le débat et que nous avons travaillé en atelier. Ça a été très riche et je pense qu'il aurait eu des choses à apporter. Plus d'interactions avec nous de façon à ce que vous puissiez nous saisir et nous de vous proposer des sujets. Cela pose peut-être aussi la question de la durée du mandat. Celui-ci est finalement assez court même s'il est renouvelable. Il faut du temps pour vous mettre dans le bain et apprendre à nager pour nous proposer des choses. Il faudrait donc peut-être revoir la durée des mandats.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci. Farid.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Je voulais tout simplement saluer encore une fois le travail de ce Conseil des jeunes autour de Béata ATAMANIUK. Je voulais leur dire aussi que je les remercie parce qu'ils ont été sensibles à la commande politique de ce Conseil des jeunes à savoir essayer d'en faire la promotion à destination de l'ensemble de la jeunesse villeneuvoise. Nous avons vu, au travers des diapositives, qu'aujourd'hui tous les quartiers sont représentés même s'il y a encore des efforts à faire dans ce domaine. Je voulais également saluer le partenariat avec l'Office municipal de la jeunesse et de la culture (OMJC). Celui-ci fonctionne bien entre le Conseil de jeunes, la maison de la jeunesse et l'OMJC. Chacun trouve sa place dans des fonctions tout à fait complémentaires. Je voulais également remercier et saluer l'investissement et l'implication de Jean PERLEIN qui participe beaucoup avec moi à l'animation de ce Conseil des jeunes. Je voulais vraiment saluer tous les partenaires jeunesse qui travaillent avec nous au travers de ce Conseil de jeunes, les féliciter et leur dire qu'il reste encore quelques chantiers à construire pour les années à venir. Merci.

Gérard CAUDRON, Maire

Un grand merci et bon courage pour la suite.

II. SOCIETE PUBLIQUE LOCALE EURALILLE – RAPPORT DE GESTION 2018 ET COMPTES RENDUS D'ACTIVITE 2017 ET 2018 DE LA ZAC HAUTE-BORNE

Gérard CAUDRON, Maire

J'ai sous mon timbre la délibération Société publique locale Euralille – Rapport de gestion 2018 et comptes rendus d'activité 2017 et de 2018 de la Zac de la Haute-Borne. Je rappelle, comme cela est noté dans la délibération, que l'aventure d'Euralille commence, en gros, avec la création d'une société d'économie mixte en 1990. Celle-ci s'est transformée en société publique locale (SPL) en 2011 pour, au départ, doter Lille de ce que nous considérons comme étant les grands investissements à faire en termes de bureaux, de sièges et autres pour en faire une grande Métropole européenne.

Je suis membre du conseil d'administration pour la Ville qui détient 4,63 % des actions. Il n'y a que des actionnaires publics. Je suis l'ensemble des discussions, des débats souvent présidés par Mme AUBRY. Pour que les réunions se passent bien, nous sommes des auditeurs attentifs. J'aime bien Lille mais vous savez que quand ça porte sur cette ville, on n'aime pas trop qu'on vienne donner des conseils ou pire sur ce qui s'y passe. Il y a une exception par rapport à la Madeleine qui est un peu à cheval sur les deux. Sur le reste, comme je vous l'ai dit, nous sommes donc des auditeurs attentifs.

Je pense d'une manière générale et je le dis chaque année, à défaut de rentrer dans le détail des comptes, qu'Euralille aura contribué à cette transformation, avec Pierre MAUROY, de ce qui était une petite ville provinciale en une grande Métropole européenne. Il le fallait. Quand on rentre dans Lille, on a le temps de regarder tout ce qui s'y est construit tant il y a d'embouteillages. Il y a des choses intéressantes. C'est vrai qu'il y a des lignes architecturales intéressantes. Toutefois, je vous avouerai que la densité me questionne sur l'avenir. Vous avez des immeubles d'une telle densité. Ils sont tout en couleurs, tout beaux. J'ai connu dans un passé très éloigné Lille Sud. Quand ça a été construit, tout le monde voulait y aller tellement c'était beau. Aujourd'hui, ça ne facilite pas trop la vie, les mixités. C'est tout de même facteur de ghettoïsation. C'est comme ça.

J'en resterai aujourd'hui au raisonnement positif. C'est vrai qu'Euralille est une réussite qui aura coûté cher ; il faut dire les choses. La Métropole, dans son ensemble, aura bien investi. Euralille commence à être plus rentable ; c'est vrai aussi. J'ai entendu que Lille trouvait qu'elle pourrait récupérer une partie de l'argent que nous gagnons maintenant. J'ai suggéré, en tant que vice-président de la MEL à l'aménagement opérationnel, que nous fassions d'abord l'état de toutes les recettes et des dépenses depuis 1990 et que nous partagions la différence entre les deux. Nous aurons l'occasion d'en reparler à d'autres moments. C'est tout de même une réussite. Si Pierre MAUROY n'avait pas fait cela, si Martine AUBRY ne l'avait pas continué, si Damien CASTELAIN ne s'était pas clairement inscrit dedans, Lille ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Pour y avoir participé à des degrés divers, avec

des moyens, de l'argent, de la présence, cela vaut la peine de le dire.

C'est justement parce que j'avais pu juger que l'outil SPL était bon en termes d'aménagement que le 14 février 2017, nous avons confié à la SPL Euralille la gestion de l'aménagement de la deuxième tranche de la Haute-Borne, appelée le Grand Carré, mais je n'aime pas. Pourquoi je n'aime pas trop ? Parce que d'une part, il y avait encore quelques chouïas à terminer sur la première tranche et surtout la SPL s'occupe aussi des renouvellements, des transformations, ou des améliorations de ce qui s'est fait dans un premier temps. Elle s'occupe donc de l'ensemble.

Je voudrais à travers quelques chiffres, que vous aurez par écrit, faire un peu le point sur l'état d'avancement de l'opération Haute-Borne en général à la fin 2018.

➤ **État d'avancement de l'opération fin 2018**

▪ **Les commercialisations**

La commercialisation de ce que nous avons appelé le Grand Carré a rencontré avec la SPL un succès immédiat. C'est d'ailleurs pour partie ce qui explique que la Ville de Villeneuve d'Ascq se retrouve numéro un des constructeurs-valorisateurs de bureaux dans la Métropole européenne de Lille aujourd'hui. Le Grand Carré y est pour beaucoup. Pour ceux qui ne sauraient pas encore ce qu'était le Grand Carré, cela remonte à l'époque de Lionel JOSPIN. Il y avait eu le projet d'installer à Villeneuve d'Ascq, à la Haute-Borne, un synchrotron (accélérateur de particules). Tous les Parisiens, du Parti communiste jusqu'à la Droite la plus droite, se sont ligués pour dire que ce projet devait rester dans la région parisienne. Nous ne l'avons donc pas eu. Nous avons eu de la part du ministre SCHWARTZENBERG – pas le cancérologue – un certain nombre de contreparties pour mettre à niveau les moyens de recherche du CNRS et autres sur Lille en général, sur le campus universitaire et donc sur la Haute-Borne. Je n'ai jamais réussi à le rencontrer quand je portais au Parlement européen le sixième programme-cadre de recherche. C'est pardonné depuis. Beaucoup de choses sont donc arrivées à ce moment-là mais nous avons réservé le Grand Carré en nous disant que peut-être un jour il y viendra une centrale nucléaire ou quelque chose comme ça ou un très gros équipement. Comme la première tranche s'est tellement bien commercialisée, nous nous sommes dit que nous n'allions pas garder ce Grand Carré comme cela. Nous avons donc décidé d'aménager la deuxième tranche de la Haute-Borne. Nous avons bien fait car cela a été un succès.

Trois lots ont été commercialisés suite à un appel à manifestations d'intérêt en avril 2017, juste après la décision de le confier à la SPL. Je peux vous dire, en tant que vice-président à l'aménagement dans la Métropole, que peu de choses vont aussi vite. Là, en quelques mois, nous avons vraiment fait fort :

- les laboratoires Boiron installés depuis le 29 avril 2019. 3 000 m² de locaux accueillent 90 collaborateurs ;
- la société civile de construction vente (SSCV) Grand Carré / Aventim. Le projet prévoit le développement de 13 300 m² de surface de plancher en 6 bâtiments. Les travaux ont débuté début janvier 2019 par la construction d'un bâ-

timent de 2 900 m² qui devrait être occupé par Mc Cain à la fin de l'année. Les autres bâtiments seront livrés entre 2020 et 2022 ;

- Tereneo. Un premier projet consiste en la réalisation de 15 000 m² répartis en cinq immeubles qui seront occupés par Auchan Retail. La seconde partie consiste en la réalisation de 9 660 m² pour lesquels de multiples preneurs se sont déjà manifestés.

Si nous ajoutons à cela Open'R, dont je parlais tout à l'heure avec la pose de la première pierre, et l'investisseur, dont je n'ai plus le nom en tête, que j'ai rencontré cette semaine pour réaménager et construire 17 000 m² à la Pilaterie en remplacement des locaux actuels d'Orange – ceux de la rue des Fusillés devant être transformés en logements étudiants dans les prochains mois –, vous imaginez l'importance. J'insiste sur le fait que nous sommes là, sur la Haute-Borne, soit sur des terrains réservés à cet effet et, pour le reste, sur des friches et non pas sur de la consommation de terres agricoles ou d'espaces verts. Ça, c'est ce qui est accepté ou acceptable.

Quand on additionne à cela les projets à l'entrée du Triolo, chez Parent ou dans l'entreprise Boët, qui s'en va et qui veut faire des bureaux et des logements supplémentaires sur la propriété Rousseau, nous en sommes à plus de 30 000 m². Autant ça ne me dérange pas qu'on densifie un peu en Centre-Ville et que l'on fasse un bel immeuble ici ou à côté du Grand Stade ou le long du boulevard de Tournai, ou que l'on rénove de vieilles zones d'activités comme la Pilaterie pour en faire un vrai quartier, autant, à l'entrée du Triolo ou sur la rue des Fusillés, je leur ai personnellement fait comprendre... Toutefois, en la matière, le droit de propriété est quelque chose de sacré. C'est sans parler de la CARSAT qui aimerait bien reconstruire quelque chose à Villeneuve d'Ascq ou ailleurs parce que leurs locaux actuels ne leur conviennent plus.

Les élus qui seront là dans les prochains mois auront à gérer tout cela. C'est plus facile de gérer une expansion et une demande importante qu'une régression. Ce n'est tout de même pas simple car cela crée des problèmes de stationnement, de circulation et parfois de prospect par rapport à de l'existant. Je tenais à vous le dire parce que si on prend tout ce que nous venons de voir ici avec ces laboratoires, cela fait 100 000 m² de bureaux, de logements, d'activités commerciales, ce qui n'est tout de même pas rien. On pourrait se dire que c'est un signe d'attractivité. C'est aussi, pour l'instant, des recettes futures qui nous seront bien utiles en matière de gestion municipale si elles nous sont maintenues.

- **L'aménagement des espaces publics**

Les travaux en cours sont ceux de viabilisation du Grand Carré pour accueillir les nouveaux arrivants.

Le prolongement de l'avenue de l'Horizon, reliant le Grand Carré à la première tranche de la Haute-Borne, est achevé.

- **La démarche plan guide**

Un très gros travail est effectué en termes de plan guide afin de voir comment nous

pouvons mieux mutualiser le stationnement et les déplacements entre toutes les entreprises. Sans aller jusqu'à vendre les modes de déplacement avec les mètres carrés de bureau comme cela se fait parfois ailleurs, il y a vraiment un travail. J'en ai vu les éléments. Toutes les entreprises qui arrivent sont, dès la négociation d'implantation, interpellées, sollicitées et mises au travail de cette réflexion sur les liaisons et les déplacements car avec tout ce qui se crée, s'il n'y a pas une mutualisation des moyens, s'il n'y a pas toutes les formes possibles de rabattements, de navettes de toute nature, de taxis collectifs, de partage des voitures existantes, il n'y aura pas de quoi se garer. Nous connaissons déjà des difficultés de circulation rue Paul-Doumer. De plus, nous voulons faire de cette dernière une rue urbaine un peu à l'image du boulevard de Tournai, toutes proportions gardées, où nous avons bien séparé différentes méthodes de circulation. C'est au départ une route départementale classique comme l'était le boulevard de Tournai avant que nous fassions les aménagements liés au Grand Stade. De plus, à terme, je sais que l'université de Lille rêve de rendre piéton l'ensemble du campus à l'exception peut-être d'une navette électrique qui tournerait. Cela veut dire qu'il faut dès maintenant, dès l'implantation de ces bureaux et activités, prévoir les modes de déplacement, de stationnement et de rabattement sur des lignes. C'est pour cette raison que j'évoquais tout à l'heure par rapport à Pont-de-Bois–Ascq–Orchies la façon dont nous pourrions raccrocher la Haute-Borne sur les Quatre-Cantons d'un côté et sur une station du côté de Tressin de l'autre.

Des études sont en cours. Elles sont pilotées par la SPL Euralille. Si un jour cela vous intéresse, nous pourrions peut-être avoir une petite séance de travail au cours de laquelle nous pourrions demander aux personnes de la SPL de venir nous expliquer tout ce travail qui est tout de même très visionnaire pour l'avenir, pour des parcs d'activité de cette importance.

- **Les recettes 2018**

Le montant des recettes du bilan de la concession Haute-Borne est en augmentation de 6,78 %, passant de 12 531 710 euros en 2017 à 13 381 484 euros en 2018. C'est donc un bon niveau de rentabilité consécutif à l'attractivité et au travail architectural. Nous avons beaucoup de bureaux en ossature bois. Ça passe bien dans le paysage. Ce n'est pas très haut et c'est tout de même d'une belle qualité du XXI^e siècle.

- **Les entreprises**

Le parc comptait au 31 mai 2019 plus de 210 entreprises et près de 10 000 salariés avec l'installation récente de Auchan et des laboratoires Boiron. C'est une belle opération. Il faut se rappeler que nous avons étudié le projet Haute-Borne avant 2001 sous ma présidence. Jean-Michel STIEVENARD, avec l'équipe municipale 2001–2008, l'a mis en œuvre. Nous avons ensuite pris le relais. J'ai souvent la faiblesse de dire que dans les passations d'héritage, y compris en famille, tout ne se passe pas toujours bien mais s'il y a bien un dossier sur lequel les transitions avant 2001 et après 2008 se sont bien faites, c'est bien sur celui de la Haute-Borne.

- **Disponibilités sur le parc**

Au 30 avril 2019, le parc comptait 16 000 m² disponibles sur les 190 000 m² développés ou en cours de développement. Il s'agit d'un stock résiduel de moins de 10 %.

▪ **Les dépenses 2018**

Elles s'élèvent à un peu plus de 800 000 € à travers des études, des travaux de viabilisation, des honoraires sur travaux et d'une rémunération forfaitaire.

➤ **Prévisionnel 2019–2025**

Il y a tout d'abord la finalisation du plan guide que j'ai cité précédemment ainsi que la finalisation des opérations citées précédemment avec l'accueil de nouvelles entreprises.

Enfin, comme je le disais il y a quelques minutes, deux études urbaines sont programmées :

- étude et expérimentation fin 2019, poursuite en 2020, pour le développement des modes de déplacement alternatifs, notamment avec des solutions de rabattement vers le métro Quatre-Cantons et la gare de Lesquin. J'ai oublié de la citer tout à l'heure, mais c'est également un axe fort pour nous dans les déplacements futurs vu l'engorgement de l'entrée de Lille par le Sud. Il n'y a pas besoin de faire un dessin, il suffit d'y passer une fois. Quand on vient de Seclin, on peut à certaines heures mettre trois quarts d'heure voire plus pour arriver sur Lille, d'où l'importance d'avoir ce liaisonnement ;
- étude de programmation d'espace public en vue d'une redéfinition du profil en travers de la rue Paul-Doumer pour à la fois diminuer l'effet de rupture entre la Haute-Borne et le campus, faciliter les déplacements, réduire la vitesse et introduire les moyens et les pistes pour les modes de déplacements plus doux (piétons, cyclistes et autres).

Voilà ce que je pouvais vous donner comme informations, à l'intérieur de la SPL Euralille dans son ensemble, sur ce qui nous concerne plus particulièrement à la Haute-Borne. Est-ce qu'il y a des interventions ? Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Merci. Le sujet n'est clairement pas l'attractivité de la Haute-Borne, car celle-ci est particulièrement concrétisée, mais bien son accessibilité. Je trouve que la proposition que vous faites d'une réunion de travail, où on pourrait voir sur des plans les éléments de l'étude, est intéressante. Nous pourrions d'ailleurs y associer le Conseil de quartier concerné et, pourquoi pas, le Conseil des jeunes. Nous pourrions voir sur les cartes ou un plan les différentes options. Si l'attractivité n'est effectivement plus à démontrer, il y a, en revanche, un sujet d'accessibilité.

Gérard CAUDRON, Maire

Je suis tout à fait d'accord. Nous pouvons essayer de monter une réunion assez vite pour ne pas être complètement dans la campagne électorale, ce qui permettra des débats plus sereins. Nous pourrions essayer d'ici Noël de faire une réunion de travail en invitant les partenaires, la SPL, pour discuter de cela. Ils ont des choses à dire car ils y travaillent. Ils n'y travaillent pas seuls mais avec les entreprises comme je l'ai expliqué.

Il n'y a pas d'autre intervention ? Je vous remercie.

III. DÉPLACEMENT D'UN ÉLU DANS LE CADRE D'UN MANDAT SPÉCIAL**Gérard CAUDRON, Maire**

J'ai une délibération pour un mandat spécial pour Jean PERLEIN qui, dans le cadre de sa délégation Europe, a assisté à l'hôtel de ville de Paris à deux jours d'étude sur « La citoyenneté européenne dans nos villes » dans le cadre du projet INCLUDE (Initiatives nouvelles pour la citoyenneté locale et urbaine des Européens).

Je pense que personne ne niera le fait que parler de citoyenneté en matière d'Europe ne fait pas de mal.

Il n'y a pas de question sur cette délibération ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? C'est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IV. MISE À JOUR DU TABLEAU DES INDEMNITÉS DES ÉLUS**Gérard CAUDRON, Maire**

J'ai maintenant une mise à jour du tableau des indemnités des élus. La raison en est simple puisque j'ai donné à Vincent BALÉDENT des délégations qui étaient exercées précédemment par Laurence DUBOIS. Nous en avons parlé lors du précédent conseil. Elle a fait des choix qui sont tout à fait légitimes et honorables. Elle a fait son travail. Jusqu'à la fin du mandat, c'est Vincent BALÉDENT qui la remplacera dans ces délégations. Il a donc l'indemnité de Conseiller délégué correspondant. Cela se fait donc à équivalence de dépenses.

Est-ce qu'il y a des questions sur cette délibération ? Pas de question. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Pas d'opposition. Pas d'abstention ? C'est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

V. AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Il s'agit de deux dossiers assez techniques. Le premier est un dossier que vous avez déjà vu passer plusieurs fois. Il porte sur l'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré autour du stade Pierre-Mauroy. Nous avons une répartition et un groupement de commandes qui est passé avec la Ville de Lezennes. Cela passe dans le cadre d'une commission d'appels d'offres (CAO) spécifique. Nous nous répartissons la charge des dépenses au prorata du territoire concerné entre les deux Villes. Une délibération a été remise sur table avec les marchés qui ont été passés hier et validés à l'unanimité de la CAO concernant à la fois l'entretien des espaces verts et l'entretien du patrimoine arboré. Il s'agit principalement de tailler les arbres qui ont maintenant presque 10 ans.

Gérard CAUDRON, Maire

Est-ce qu'il y a des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VI. FOURRIÈRE AUTOMOBILE – AUTORISATION DE LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

La deuxième délibération porte sur l'autorisation de lancement d'une procédure de concession de service public. Très concrètement, nous sommes en train de relancer le marché de la fourrière automobile. Pour des raisons d'évolution juridique, nous ne passons pas par une procédure de marché mais par une concession de service public. Nous sommes au début du lancement de la procédure.

Cela ne change pas grand-chose au niveau des réalités et surtout du cahier des charges qui va être appliqué. Nous resterons sur des logiques où, sur la Ville, nous enlevons peu ou prou aux alentours de 300 véhicules par an. L'idée est d'avoir un enlèvement qui soit rapide, efficace, c'est-à-dire dans un délai de 40 minutes. Cela impose d'avoir des entreprises qui se situent sur la Métropole. La prise de risque et le stockage incombent évidemment à l'entreprise. C'est le principe de cette concession publique. Elles se font une rémunération sur les frais de gardiennage et l'enlèvement qui est facturé au propriétaire du véhicule. Il faut tout de même savoir que lorsque nous nous retrouvons confrontés au principe des trois « I » c'est-à-dire un propriétaire qui est introuvable, qui est insolvable ou qui est inconnu, chaque

enlèvement de véhicule coûte à la Ville. C'est elle qui endosse à la fois les frais d'enlèvement, les frais de destruction, les frais de stockage pendant la recherche du propriétaire du véhicule.

Il serait intéressant de faire une présentation de la procédure. Je ne la ferai pas maintenant mais au moment où la concession sera attribuée. Nous sommes régulièrement interpellés sur cette procédure : pourquoi ça ne va pas assez vite ? Pourquoi ça va trop vite ? En réalité, c'est quelque chose de très lourd juridiquement. Les cas sont très spécifiques. Avec l'attractivité de la Ville, les problèmes de stationnement que vous évoquiez, la présence d'espaces nombreux, nous avons toute une série de situations qui nous conduiront à terme à recourir sans doute davantage à ce type de pratiques dans les limites des dépenses que cela impose. Il ne faut pas oublier que dans près de la moitié des cas, cela revient à la charge de la Ville.

Gérard CAUDRON, Maire

Est-ce qu'il y a des questions que cette délibération ? Pas de question. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'ai juste une question. Vous parliez d'un délai de 40 minutes. Est-ce que c'est ça, M. ESTAGER ? Est-ce que j'ai bien entendu ? J'imagine que c'est un délai moyen. Dans les obligations du délégataire, il n'y a pas de timing contraint. On ne dit pas que le délégataire, à partir du moment où le véhicule est signalé, a autant de temps pour intervenir.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Nous sommes au lancement de la procédure. Nous n'en sommes pas encore au marché tel qu'il est spécifié. Nous mettrons tous ces éléments sur table et vous les aurez. Attention, 40 minutes, c'est dans le cadre d'une procédure d'urgence. Quand il s'agit d'enlever des voitures tampons ou des voitures qui ont été identifiées comme étant en place depuis des semaines ou des mois, cela ne se fait pas dans un délai de 40 minutes.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'imagine que vous allez peut-être mettre un délai maximum.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Le délai maximum sera de 40 minutes. À partir de ce moment-là, vous aurez la possibilité, si le délégataire ne remplit pas sa mission, d'appliquer des pénalités. Celles-ci ne seront pas énormes. Elles seront de l'ordre, je crois, de 35 €. Toutefois, si vous mettez des pénalités plus conséquentes, personne ne candidatera à ce marché.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je ne sais pas combien ça coûte d'aller récupérer son véhicule fourrière.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Avant de passer la parole à Dominique FURNE, comme nous avons une administration très réactive qui permet de faire oublier aux élus leur inattention, il m'a été ressorti à propos de la question sur Terre de Jeux 2024, une délibération que nous avons votée Mme BARISEAU, moi et quelques autres à la MEL le 11 octobre 2019. Celle-ci rappelle que c'est la Métropole européenne lilloise qui a pour compétence de soutenir le projet Terre de Jeux 2024, de candidater pour l'obtention de ce label et d'autoriser la signature des actes afférents à cette candidature – ce que nous avons fait avant la date limite –, de candidater pour que les sites sportifs sélectionnés par la MEL puissent être reconnus comme centres de préparation aux Jeux et d'autoriser les actes afférents à cette candidature – c'est ce que nous avons déposé – et de proposer que la MEL assure la coordination des activités locales autour de l'accueil de délégations en préparation aux Jeux olympiques 2024 et d'autoriser la signature des actes afférents à ce rôle. Nous sommes donc dans ce cadre-là. Je sais que vous savez tout Mme BARISEAU. À la Région, on sait tout, on fait tout ; je le sais. Ce n'est pas la peine de nous le signaler en secouant la tête ainsi. Vous avez la parole.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je connais bien cette délibération et, pour le coup, c'est tout de même un dossier que je maîtrise parfaitement. Je sais ce qui a été voté en Conseil de communauté. Je sais aussi que des courriers ont été adressés aux Villes et je suppose à celle de Villeneuve d'Ascq. En tout cas, il y a eu des échanges. La MEL n'a candidaté que pour les CPJ dont elle est actionnaire ou propriétaire à savoir la piscine des Weppes et le Stadium, pas pour les équipements des Villes. Pas du tout. Ce n'est pas ce qui est écrit dans la délibération métropolitaine.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous avons déposé le dossier auprès de la MEL, comme cela nous avait été demandé dans ce cadre-là. Ils nous ont accusés de réception de ce dépôt pour

assurer la coordination. Voilà. C'est tout. Je vous le répète, si on ne veut pas de nous, on se passera de nous.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Ce n'est pas la question. Ce n'est pas moi qui vais décider.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vois ce qui va se passer sur Paris. Les Jeux olympiques sont comme les expositions universelles, on voit ce que ça coûte par rapport à ce que cela rapporte. Je n'avais pas mon avis à donner sur cette opération mais je trouve que nous pouvions faire autre chose en France d'ici 2024 en termes budgétaires pour nos villes et pour les autres territoires et pas uniquement pour Paris dans son grand ensemble. Là-dessus, on nous dit qu'on va essayer, comme cela s'est déjà fait pour d'autres compétitions parisiennes, de laisser quelques miettes à quelques Métropoles. C'est le cas quand on fait l'Euro. On ne va pas dire non. Toutefois, j'ai vu des opérations au Palacium pour lesquelles nous n'avions même pas le droit de rentrer. Ce sont des territoires qui sont complètement squeezés. Quand on demandait pour que nos jeunes puissent assister aux entraînements, c'était un grand non : de toute façon, « on n'est pas à Villeneuve mais à Lille » ; circulez, il n'y a rien à voir. Nous en reparlerons le moment venu. Nous jouons le jeu. Ne nous en demandez pas plus, Mme BARISEAU. Vous pouvez réagir, si vous le voulez. C'est votre droit.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'entends. Vous avez déposé le dossier. Est-ce que, du coup, Villeneuve d'Ascq, en l'occurrence le Lille métropole Rugby club villeneuvois (LMRCV), n'est pas non plus candidat à l'accueil de camps de base pour la Coupe du monde de rugby 2023 ?

Gérard CAUDRON, Maire

Nous verrons cela avec la MEL, s'il vous plaît. Encore une fois, je veux bien tout ce qu'on veut. Toutefois, quand après il faut payer, payer, payer, il faudra m'expliquer, dans le cadre des 1,1 %, où nous trouvons cet argent et ce qu'il faut supprimer pour rester dans l'enveloppe. Puisque j'étais au tribunal, je n'ai pas pu écouter la déclaration d'amour de MACRON aux Maires de France aujourd'hui. Je ne sais pas ce qu'il leur a promis. Toutefois, je sais avec quoi nous vivons. Je dis que si cela doit encore durer un an ou deux, nous n'y arriverons pas. Nous ne pouvons plus y arriver. Quand on voit l'augmentation des fluides, des coûts de toutes natures, quand on voit les implications qu'on nous fait sur les personnels induits par des décisions de l'État sur l'Éducation nationale et tout cela, et qu'on nous demande de rester à un chiffre qui est inférieur à l'inflation, je peux vous dire que si nous pouvons nous passer de ça, je n'en mourrai pas.

Nous jouons le jeu car nous sommes dans une Métropole européenne. Dans le

cadre de cette dernière, nous avons intérêt à ce qu'elle rayonne en espérant qu'elle nous aidera aussi même si elle aussi a des difficultés budgétaires pour les mêmes raisons que nous. Nous n'allons pas jouer les villages gaulois en essayant d'en obtenir un peu plus que les autres. Nous sommes contraints par le 1,1 % d'augmentation. Même quand vous avez des recettes pour payer, vous n'avez pas le droit de dépasser le taux. Il y aura des élections. Il y aura de nouveaux élus à Villeneuve d'Ascq et ailleurs, même si les majorités ne changent pas automatiquement. Il y aura donc de nouveaux élus et ils devront gérer dans des conditions de plus en plus difficiles. Je n'ai pas le sentiment, aujourd'hui, qu'il y ait des ouvertures qui nous soient faites. Je rappelle tout de même que nous ne savons toujours pas comment sera compensée la taxe d'habitation pour les Mairies, même si je considère que c'est une bonne nouvelle pour les gens de ne plus la payer. Si c'est comme la taxe professionnelle, on nous a dit on vous compensera la première année à l'euro près mais ça ne bougera plus après. Un des moyens pour toutes les communes, y compris la nôtre, quand on présentait notre budget, c'était de tenir compte d'une actualisation de 1 % à 1,5 % de la valeur locative qui nous permettait d'accroître les recettes de la taxe d'habitation. Là, on va nous compenser. Nous ne savons pas. Je ne vous dis pas qu'on nous a dit non. Peut-être qu'en câlinant les Maires cet après-midi, il a promis qu'il y aura une indexation. C'est France urbaine qui nous donne ces informations. Si des élus ne les ont pas, il est légitime qu'ils me les demandent. C'est la Ville qui est adhérente. Il suffit de me dire que vous avez besoin de tels types d'information et je vous les communiquerai. Pour l'instant, nous ne savons pas.

Nous arriverons à faire le budget 2020 sans augmenter les impôts. Nous allons gratter un peu plus. Nous allons resserrer un peu plus. Mais, il arrive un moment où, même quand on remplace des personnels qui s'en vont, nous perdons deux à trois mois pour avoir un pourcentage plus limité. Toutefois, pendant ce temps-là, les gens qui restent n'en peuvent plus et pour faire le boulot qu'ils doivent faire, ils n'en peuvent plus. Je pense que c'est un point sur lequel nous pouvons tous être d'accord puisque tous les élus locaux le disent, parfois même ceux de la majorité LREM, même s'il n'y en a pas beaucoup. Ils le font tout bas pour ne pas se faire taper sur les doigts, mais tous les autres le disent. Comment voulez-vous faire rentrer 3 l d'eau dans une bouteille de 75 cl ?

D'ici 2024, je veux bien que nous nous associions à des opérations métropolitaines mais en contrepartie de quoi ? Il y a peut-être des choses qui se font actuellement dans le cadre de la Métropole que nous ne ferons plus. Peut-être qu'on nous dira que Lille 3000, 4000, 5000, je ne sais plus, ou que la Capitale mondiale du design, se feront à la place de et qu'à ce moment-là, nous aurons des crédits. Toutefois, ce n'est pas à nous de supplier parce qu'on nous dira que si nous les voulons, nous les aurons, mais que nous devons maintenant nous débrouiller. Je pense que nous pouvons tous être d'accord à ce sujet. Si nous ne faisons pas front commun par rapport à certains princes qui nous gouvernent, nous n'arriverons plus à équilibrer nos budgets lors des prochains conseils. Nous ne vivons pas de déficit. L'État a beau jeu. Il dit qu'il ne veut plus entendre parler des 3 %, qu'il peut les dépasser. Nous, nous n'avons pas droit à 3 % de déficit. Nous devons avoir l'équilibre. Nous devons

aligner nos dépenses sur nos recettes. Mettre des dépenses supplémentaires, non. Je dis prudence. Maintenant, si la MEL nous donne des moyens pour le faire et si la Région trouve qu'il n'est pas gênant qu'on empêche les lycéens ou les clubs sportifs d'utiliser le Palacium, pourquoi pas.

VII. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION AVENIR MUSICAL D'ASCQ

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Nous allons passer à la musique qui adoucit les mœurs et à l'attribution d'une subvention exceptionnelle.

L'avenir musical d'Ascq nous a demandé de l'aider exceptionnellement à l'acquisition de 50 sacs de transport de pupitres, ce que je vous propose d'accepter pour la somme de 725 €. J'en profite pour vous signaler qu'ils ont un concert à apprécier le dimanche 15 décembre prochain à 16 heures à la salle Pierre et Marie-Curie.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

N'oublions pas le chant choral. Nous avons eu l'occasion d'assister aux 50 ans de Plain Chant qui a été créée en 1969. C'était un concert remarquable d'un professionnalisme extraordinaire avec une scénographie. Cela a duré 2 heures. Habituellement, les élus ont toujours une bonne raison pour partir à la mi-temps en disant qu'ils sont attendus ailleurs mais là, nous sommes restés par plaisir.

C'est voté. Il n'y a pas d'opposition, bien entendu.

VIII. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Monsieur le Maire, chers collègues, cette actualisation du tableau des effectifs vise à permettre de lancer des recrutements dans trois services :

- aux affaires scolaires pour le remplacement d'un agent à temps non complet ;
- à la DRH pour le remplacement de l'assistante sociale ;
- à la petite enfance, deux grades sont ouverts pour un recrutement en crèche.

Comme d'habitude, les postes non utilisés à l'issue des recrutements seront supprimés par une autre délibération.

Gérard CAUDRON, Maire

Sur cette délibération, il n'y a pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IX. RECTIFICATIF DE LA DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION DES VACATAIRES N° VA_DEL2018_151 DU 18 SEPTEMBRE 2018

Gérard CAUDRON, Maire

Il s'agit de rectifier une délibération que nous avons prise.

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Oui, c'est ça. Il s'agit de corriger une erreur matérielle dans la délibération de septembre 2018. Il y a une confusion des grades de référence pour les rémunérations sur les deux dernières lignes du tableau. Il était indiqué adjoint d'animation à la place d'animateur. L'erreur n'a pas eu de conséquences sur la paye. L'indice pris en compte était le bon et les vacataires ont perçu la bonne rémunération.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

X. CONVENTION DE DISPONIBILITE POUR LA FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Des agents municipaux s'engagent auprès du Service départemental d'incendie et de secours du Nord (SDIS) pour devenir sapeurs-pompiers volontaires. La Ville souhaite les aider dans cet engagement en leur accordant des autorisations d'absence pour suivre les formations liées aux fonctions de sapeurs-pompiers volontaires sur leur temps de travail. La convention proposée permet d'autoriser ces absences.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

C'est normal qu'ils le fassent sur leur temps de travail plutôt que sur leurs congés. Nous avons bien besoin de sapeurs-pompiers.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XI. AFFECTATION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT AU CLUB DE TIR A L'ARC LA SAINT-SÉBASTIEN

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Il s'agit d'une subvention d'un montant de 2 200 € en compensation du dommage subi par le club de tir à l'arc sur un pas de cible qui a été totalement endommagé suite au feu d'artifice.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est ce que nous avons vu lors de l'assemblée générale ?

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Oui.

Gérard CAUDRON, Maire

Je me suis engagé pour compléter cette subvention de 2 200 € au niveau du prochain budget. Ils en ont tout de même pour 15 000 €. Je me suis donc engagé, lors du conseil du budget, à monter à 5 000 € en rajoutant 2 800 €.

Est-ce qu'il y a des oppositions ?

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Aucune opposition mais une question. Je suis allée voir le club avec ma casquette de vice-présidente de la Région. Ils m'ont demandé où en était le projet de réaménagement d'Asnapio avec la motte féodale. Je leur ai dit que je n'avais pas de nouvelles particulières mais que c'était peut-être l'occasion d'en dire un mot. Ils s'interrogent notamment sur le devenir éventuel de la halle Canteleu.

Gérard CAUDRON, Maire

La halle Canteleu n'a rien à voir. Elle n'est pas impactée. Il y a un projet dont le porteur est d'ailleurs Vincent BALEDENT. Il consiste à reconstituer dans le fond du parc actuel, en se rapprochant du pavillon de chasse, le cœur d'une motte féodale. Je rappelle qu'à Villeneuve d'Ascq, nous avons eu deux mottes féodales : une qui se trouve derrière les 3 Suisses rue Jean-Jaurès, qui est encore une butte plantée, et

une autre qui était avant la maison forte du sire de Quiquempoix dans le parc de Saint-Jean. Une ville qui a eu deux mottes féodales est tout de même importante. Aujourd'hui, il n'y a rien à voir. Actuellement, on ne peut même pas y aller. D'un côté, c'est complètement fermé et, aux 3 Suisses, ça a été complètement pollué par les usines chimiques qu'il y avait à l'époque.

L'idée c'était, en complément d'Asnapio, de créer un symbole avec le cœur. Nous n'avons pas la place pour reconstituer toute une motte féodale car c'est très grand : soit nous le faisons en maquette réduite (un demi ou un quart) soit nous n'en faisons qu'une partie. Comme tout le reste d'Asnapio est à l'échelle 1, l'idée est de faire la butte avec une palissade et un fossé et d'avoir un bâtiment à côté dans lequel nous présenterons la maquette de l'ensemble pour montrer aux gens ce qu'est la motte féodale.

Cela n'a donc rien à voir avec la halle Canteleu. Toutefois, il ne faut pas confondre avec ce que nous pouvons imaginer pour l'avenir. Pour l'instant, il n'y a rien de prévu. J'ai toujours dit que peut-être un jour, nous pourrions intégrer à Asnapio la halle Canteleu afin d'avoir un lieu clos, comme il en existe dans ce type de parcs, permettant d'avoir des expositions permanentes et une ouverture tout au long de l'année. La halle Canteleu, en termes de halle de sport, n'est tout de même pas l'idéal. En revanche, elle pourrait l'être pour ce type de lieux sous réserve que nous construisions sur un autre terrain à proximité une salle de sport qui permette d'accueillir les activités qui s'y font. Cela n'est ni daté, ni chiffré, ni rien du tout.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Pourrions-nous avoir une présentation du projet de la motte féodale puisqu'il est chiffré et même une de l'Astropole ? J'ai vu passer un article de presse à ce sujet et nous n'en avons pas vraiment parlé ici.

Gérard CAUDRON, Maire

Ce sont deux sujets différents.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Ce sont deux sujets différents.

Gérard CAUDRON, Maire

Concernant la motte féodale, nous avons visité des endroits où cela a été reconstitué. À partir de là, nous sommes en train de bâtir un projet qui, après, sera soumis à discussion, chiffrage et autres. L'idée est d'inscrire cela au budget 2020.

Concernant l'Astropole, à chaque fois que je pose la question, on me répond qu'il faut sauvegarder une grenouille à tel endroit ou qu'il y a un problème d'écoulement ou d'assainissement. Quand moi-même j'aurai plus de certitudes, nous vous présenterons les projets. Pour vous dire à quel point, c'est parfois compliqué : un

architecte et des services normalement spécialisés dans ce type de construction nous avaient fait un premier projet sur pilotis sans tenir compte du fait que lorsque vous n'avez pas une assise plus stable et que vous observez des étoiles, n'importe quelle vibration vous perturbe la vision. Il a donc fallu recommencer le travail.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Le nom. Donnez le nom de l'architecte.

Gérard CAUDRON, Maire

J'ai déjà été assez désagréable aujourd'hui pour ne pas en rajouter avec qui que ce soit. Je ne dirai rien de plus. Il n'y a pas une commission où tout cela pourrait normalement être examiné ?

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

C'est un peu le principe. Mme BARISEAU, vous posez beaucoup de questions ce soir en Conseil municipal mais ce genre de sujet se traite en commission. Il suffit de s'y inscrire et d'y participer.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Propos hors micro. On pourrait voir des images.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Nous voyons également des images en commission et c'est intéressant.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous sommes à trois mois d'une élection. Je veux bien poser des premières pierres partout mais ce n'est pas dans ma manière de faire. On présente, on pose, on lance des chantiers quand ils sont lançables et qu'ils vont effectivement démarrer. Nous avons encore un peu de délais pour avoir un projet ficelé qui correspond à ce que nous allons faire pour le cœur de la motte féodale. À ma connaissance, nous sommes toujours en étude pour ce qui est de l'Astropole. Monsieur le directeur général des services techniques peut me le confirmer.

Administration (hors micro) Stéphane BÉLEMBERT, DGA

Le permis de construire est déposé. Les pièces techniques sont en cours de rédaction pour lancer la consultation.

Gérard CAUDRON, Maire

Si vous avez le permis de construire, vous pouvez donc faire une présentation aux

élus. Oui ? Vous aurez donc avant Noël, à un moment donné, une présentation.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

En commission ?

Gérard CAUDRON, Maire

En commission ou ici, cela ne me dérange pas. Il y a les règles de la CAO. Nous ne pouvons pas faire n'importe quoi avant d'avoir respecté le calendrier. Nous devrions pouvoir le présenter en janvier ou en février tout en restant dans le cadre légal pour l'un comme pour l'autre. Il n'y a pas d'opposition ou d'abstention ? Je vous remercie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XII. ONZIÈME AFFECTATION DE CRÉDITS DESTINÉS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019 – AIDE A L'EMPLOI SPORTIF DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Il s'agit de l'enveloppe destinée à exonérer une partie de la charge patronale. Nous l'appelons l'aide à l'emploi sportif. Vous avez le montant total (15 199 €) sur le tableau joint à la délibération ainsi que la liste des clubs bénéficiant de cette aide.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous avez donc toute la liste dans la délibération avec les clubs et les sommes. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIII. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A L'ASSOCIATION LE TREMPLIN

Chantal FLINOIS

Il s'agit d'octroyer une subvention d'investissement à l'association Le Tremplin d'un montant de 3 400 € pour participer au remplacement de leur baie vitrée qui a subi du vandalisme.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions sur cette délibération ? Des oppositions ? Des abstentions ? Elle est

adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIV. CONCOURS 2019 « ENSEMBLE EMBELLISSONS NOTRE VILLE » ATTRIBUTION DES LOTS

André LAURENT

Il s'agit d'une délibération très classique qui se reconduit d'année en année. Cette année encore, il y a eu beaucoup de participants. Il s'agit de voter le budget pour l'acquisition des lots. Je vous rappelle que vous êtes tous invités à la remise des prix qui aura lieu le 7 décembre à 10 h 30 à la salle Masqueliez. Faites attention au changement de lieu : il s'agit de la salle Masqueliez.

Gérard CAUDRON, Maire

Comme nous sommes en campagne électorale, il y aura plus d'élus qu'en temps normal. Habituellement, nous nous mettons à la villa Gabrielle et quand nous le faisons huit jours avant les élections, c'est Concorde qu'il nous faut.

André LAURENT

Les lots sont des bons d'achat valables chez Choquel ou Au Bon Marché donc dans des commerces locaux. Les personnes peuvent choisir ce qu'elles désirent en fonction du montant du lot. Cette année, vous aurez deux surprises que je ne vais bien sûr pas dévoiler ici. Nous vous attendons nombreux à Masqueliez.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous aurez la surprise. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XV. SORTIE FAMILIALE AU MARCHÉ DE NOËL D'AIX-LA-CHAPELLE ET VISITE DU VILLAGE DE MONSCHAU (ALLEMAGNE) – PARTICIPATION FINANCIÈRE DES FAMILLES

Gérard CAUDRON, Maire

À mon avis, c'est la Maison des Genêts ; ça y ressemble.

Monique LEMPEREUR, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Oui, Monsieur le Maire, il s'agit effectivement de la Maison des Genêts. Elle organise cette sortie familiale. Celle-ci concerne les familles du Triolo et la Maison des Genêts.

Les objectifs généraux sont importants :

- favoriser l'accès aux loisirs et la découverte de sites et d'activités culturelles ;
- renforcer les relations intrafamiliales ;
- favoriser les échanges, les liens et la convivialité entre les familles participantes ;
- découvrir les patrimoines culturels et travailler à leur compréhension et appropriation et ainsi de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Le public ciblé est principalement celui des quartiers Résidence et Triolo accompagné par les assistantes sociales, du dispositif de réussite éducatif (DRE) et du centre communal d'action sociale (CCAS) ou inscrit dans les actions d'accompagnement scolaire, distribution alimentaire ou secteur adulte de la Maison des Genêts.

Il s'agit ce soir de fixer la participation des familles à cette sortie selon le quotient familial habituel. Je rappelle toujours que la participation des familles ne va pas au-delà de la tranche 3.

Intervention d'une personne dans le public.

Gérard CAUDRON, Maire

La tranche 3, c'est une des 7 tranches de revenu. Selon celle où on se situe, on ne paie pas le même tarif. Plus on augmente en tranche, plus le tarif s'élève. Cela va de 5,92 euros pour la tranche 1 à 27,40 euros pour la tranche 7. Ce tableau figure dans le document disponible à l'entrée.

Monique LEMPEREUR, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Pour un coût par personne estimé à 125 €.

Gérard CAUDRON, Maire

Pour un coût par personne estimé à 125 €. Nous avons donc des tarifications en fonction des revenus. Même avec les tarifs les plus élevés, elles sont toujours largement inférieures au coût de l'opération. C'est ce qui manque quand on raisonne uniquement en capitaliste libéral extrême. Nous mettons de l'argent lorsque nous aidons des familles à aller au marché de Noël en Allemagne. Si nous ne faisons pas ces opérations, elles n'iraient pas. Si elles n'y allaient pas, elles resteraient enfermées dans leur quartier. C'est la même chose pour les séjours de vacances d'été. Il est évident que dans leur appropriation du quartier, comportements quotidiens, mixité, mieux vivre possible ensemble, des citoyens qui ne sont pas ghettoïsés, à qui nous permettons de découvrir autre chose, sont moins renfermés sur eux-mêmes, même s'il n'y a pas de miracle. Cela peut donc avoir des conséquences pour les familles ; pour les parents et indirectement pour les enfants.

On permet à des enfants dont les familles ne roulent pas sur l'or de partir en vacances ensemble, de faire des visites et ils ont ainsi des sujets de discussion. Tout cela est important. C'est vrai que c'est du long terme. Cela ne se calcule pas.

Les citoyens des quartiers comme celui de la Résidence ont des vies plus difficiles qu'ailleurs. Il faut savoir que ce sont des quartiers qui datent de la même époque à peu près que Lille Sud. On n'y a pas le même mode de vie. Cela se répercute même sur les réhabilitations, sur l'état des immeubles, des appartements. Il n'y a parfois pas besoin de mettre autant d'argent avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Cela se fait parfois avec le bailleur. Pour votre information, nous commençons à étudier le calendrier et les travaux du quartier des Musiciens qui est juste en face de la Résidence proprement dite, de l'autre côté de la rue des Platanes. Le bailleur va venir avec ses projets de réhabilitation d'immeubles et nous, MEL et Ville, nous allons venir en accompagnement pour le réaménagement des espaces publics. Nous allons intervenir en même temps que le bailleur. Nous n'allons pas faire des travaux d'espaces publics sur des tranches de logements qui se feront uniquement dans trois ou quatre ans. C'est un travail que nous avons fait sur la Résidence proprement dite où nous avons synchronisé les réhabilitations de Vilogia, qui est un excellent bailleur en termes de réhabilitation, et les interventions sur les espaces publics (les placettes, les voiries, les espaces verts et tout le reste). Et, étape après étape, nous consulterons les habitants.

Il n'y a pas de question ? Merci. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVI. FUSION ET ABSORPTION DE L'ASSOCIATION TRAMPOLINO PAR L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DES SERVICES SPECIALISES (AGSS) DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU NORD (UDAF)

Valérie QUESNE

Trampoline est une association localisée sur la Chaussée de l'Hôtel de Ville. Il s'agit d'une structure qui reçoit des enfants et des parents dans l'anonymat pour les accompagner dans leur fonction parentale.

Pour autant, cette association, faute de successeur à la présidence, a dû modifier son statut. Après négociations et échanges, elle a été fusionnée et absorbée par l'Association pour la gestion des services spécialisés (AGSS) de l'Union départementale des associations familiales du Nord (UDAF). Cela a modifié un peu le statut juridique de l'association. Celle-ci recevait annuellement une subvention en deux parties. Cette dernière avait été délibérée en mars. Le deuxième versement ne

peut plus se faire sur Trapolino, tel qu'elle était. La délibération a donc pour objet d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant portant sur cette fusion-absorption. Cela permettra, dans un second temps, d'autoriser le versement de la deuxième partie de la subvention.

Nous avons pas mal échangé avec la nouvelle association. Nous serons attentifs au fait que Trapolino reste dans l'esprit initié il y a quelques années et nous veillerons que cela reste une compétence en direction des familles villeneuvoises et qu'elle n'évolue pas sur des structures un peu plus orientées sur de la prévention et de la protection de l'enfance qui est une compétence du Département.

Gérard CAUDRON, Maire

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Elle est adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVII. AVIS SUR LES DÉROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL LE DIMANCHE ACCORDÉES AUX COMMERCES DE DETAIL

Lionel BAPTISTE, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Il nous est proposé, une fois de plus, de nous inscrire dans la logique de la délibération cadre de la MEL proposant d'harmoniser ces fameuses dérogations à l'interdiction du travail dominical. Il y a sept dimanches communs pour l'ensemble de la MEL et une journée au libre choix de la Ville. La date retenue, après consultation des acteurs du commerce local, est celle du 27 décembre.

Gérard CAUDRON, Maire

Sur cette délibération, il n'y a pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Elle est adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVIII. PRESENTATION DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Gérard CAUDRON, Maire

Avant d'aborder les deux questions posées au nom du groupe VAT par Christophe BONNARD, est-ce que vous avez des questions sur les décisions prises en vertu de

l'article L 2122-22 du Code général ? Pas d'opposition ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Idem pour le tableau actualisé des subventions.

M. BONNARD a posé deux questions au nom de son groupe.

Première question : *« Lors du dernier Conseil municipal, j'ai évoqué la vente de deux maisons rue Ghesquière. Vous avez omis de nous répondre sur le fond de la question. Monsieur le Maire, pouvez-vous donc nous indiquer clairement les modalités de consultation appliquées et qui ont abouti à vendre deux maisons du patrimoine villeneuvois à un prix extrêmement bas (50 000 €) même si des travaux étaient à prévoir sachant qu'au moins une des deux maisons aurait été revendue dans la foulée à un prix de l'ordre de 200 000 €.*

De plus, les dernières mises en vente de patrimoine de la Ville l'ont été par notaire après remise d'offres sous enveloppe. Est-ce bien le cas et dans le cas contraire pourquoi ? »

Voilà la réponse préparée par mes services que vous aurez également par écrit : *« La Ville a vendu les deux petites maisons mitoyennes de la rue Ghesquière qui étaient en très mauvais état et même pour l'une d'elles, dans un état d'insalubrité. Un des logements était occupé par un locataire que la Ville a pu reloger chez un bailleur social. Si la Ville avait gardé cette maison, il aurait fallu faire les travaux de mise aux normes pour poursuivre la location. Nous avons contacté les bailleurs sociaux et des associations qui ont refusé d'acheter ces logements en raison du coût important des travaux à y réaliser. Il faut rappeler que ces maisons avaient été gérées par le CAL PACT (centre d'amélioration du logement – nouvellement dénommé SOLIHA) dans le cadre de baux à réhabilitation et qu'il n'a pas entretenu ces biens d'où le non-renouvellement de ces baux et la décision de les mettre en vente.*

Le prix de 100 000 € pour une vente unique des deux logements correspond à l'estimation des domaines (100 000 € pour les deux maisons de 70 m² chacune). Les domaines sont des experts en estimation immobilière et nous nous sommes basés sur cette estimation pour vendre ces biens. L'acheteur a fait une proposition écrite datée du 5 décembre 2018 à 85 000 € pour les deux, ayant estimé le montant des travaux à 150 000 €. Nous avons répondu que nous ne descendrions pas sous l'estimation des domaines. Ce prix de 100 000 € a été accepté par l'acheteur. Il s'avère que cet acheteur a revendu les maisons à 115 000 € chacune.

Cela étant, la collectivité n'a pas vocation à être bailleur. Ce n'est pas son métier. Elle n'a pas non plus l'expertise suffisante pour savoir revendre son patrimoine au juste prix et le législateur le sait puisqu'il impose aux collectivités de recueillir l'avis des domaines avant toute vente ou location, pour lui permettre de s'appuyer sur cette estimation.

Tel est le fondement juridique de cette vente. Dans cette affaire, il faut bien dire que la Ville est "victime" de son attractivité et que le marché immobilier devient "fou".

Sans doute y sommes-nous pour beaucoup dans cette attractivité. Je vous invite à la mettre au bilan de l'équipe municipale sortante. » Ça, c'est provocateur !

En revanche, je ne vois pas la réponse à la deuxième partie de la question. Nous ne l'avons pas mise chez un notaire car nous n'avons pas eu d'autres offres.

Deuxième question de M. BONNARD : *« L'ambiance du dernier conseil municipal, vous en conviendrez, n'ayant pas été assez sereine pour nous permettre de débattre sur le sujet des arbres et en particulier sur cette somme de 200 000 € inscrite au budget supplémentaire (BS) pour un programme de plantation, je me permets de revenir dessus. Pourriez-vous donc nous présenter les plans d'aménagement paysager des secteurs concernés et nous confirmer que les différents conseils de quartier de ces secteurs ont bien été associés à cette réflexion ? »*

Réponse. Je dirais, comme l'a fait Sylvain tout à l'heure, que c'est du travail de commission. *« Comme je l'expliquais en juin dernier dans un communiqué de presse suite à l'épisode de canicule subit par tous, notre Ville compte sur une superficie totale de 2 746 ha, 1 000 ha (10 000 000 m²) d'espaces verts, de terrains de sport enherbés, de zones de nature, de parcs, de jardins collectifs et de terres agricoles – et il faudrait ajouter de forêts, de lacs – soit 36 % de son territoire et plus de 160 m², en moyenne, par habitant.*

De "l'écologie au quotidien à Villeneuve d'Ascq", comme je le disais déjà en 1977, à Villeneuve d'Ascq "ville nature et nourricière" comme on le dit et on le veut en 2019, on mesure tout ce qui s'est déjà fait et on s'engage à faire encore plus. » Je sais bien qu'une chanson disait du passé faisons table rase mais je peux vous dire, comme je l'ai déjà fait 100 fois que j'ai conservé en terres agricoles les 100 ha de terre au Héron et les 100 ha de terre entre la rue Colbert et Ascq-Tressin, soit 200 ha (2 000 000 m²). Ce n'est pas à vous ni à Mme BARISEAU que j'apprendrai le prix du mètre carré sur Villeneuve d'Ascq. Quand vous êtes à 300 ou 400 € du mètre carré, cela représente un certain nombre de nos budgets. Cela ne s'est pas fait aussi simplement et je me suis fait, en prenant ce type de décisions, plus d'adversaires que d'amis dans le monde immobilier et de tous ceux qui en vivent.

« Je souhaite rappeler que dès le jeudi 7 février 2019, 50 plants d'aronias, 100 myrtilliers, 100 groseilliers, 100 framboisiers, 50 cassissiers et 10 noisetiers ont été plantés au parc Asnapio par le service espaces verts avec la participation des élèves de la Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège Simone-de-Beauvoir, initiés, grâce à un professeur tout à fait remarquable, toute l'année au jardinage. Ils ont eux-mêmes transmis leur savoir-faire aux élèves de CM2 de l'école Bossuet.

En faire encore plus, c'est aussi réaliser en cette fin d'année des plantations pour un montant d'environ 173 000 € (le marché fut plus favorable que les estimations prévues). » D'ailleurs, on ne plante qu'en fin d'année et c'est pour cette raison que cela arrive au moment du BS.

« Ces crédits ont déjà permis de rénover le parc arboré mis à rude épreuve ces derniers mois par les conditions météorologiques capricieuses (tempête, sécheresse...) et de planter 214 arbres.

Par ailleurs, j'ai également souhaité accentuer le caractère de ville nourricière de Villeneuve d'Ascq en renforçant les plantations d'arbustes et d'arbres fruitiers pour le plus grand plaisir des habitants. 1 350 arbustes fruitiers ont ainsi été plantés ces derniers mois.

Dans cette optique, des études ont été menées par les services des espaces verts et d'urbanisme permettant de définir 18 sites répartis sur tout le territoire villeneuvois et respectant l'adage du "bon arbre au bon endroit".

Les attentes des conseils de quartier sont intégrées dans nos cahiers des charges et tout est réfléchi pour répondre au mieux aux attentes de tous nos citoyens tout en conservant une approche globale et une cohérence de territoire dans ce domaine.

Les choix ont été orientés par l'esprit ville nourricière, prenant en compte la cohérence paysagère, les contraintes techniques et l'utilité des végétaux (régulation de la température, rétention d'eau, fixation des polluants...) avec le souci constant d'offrir aux citoyens un cadre de vie toujours plus agréable. »

Voilà M. BONNARD, les réponses écrites que je voulais faire à vos questions. Nous vous donnerons les vues Google afférentes.

Laurence DUBOIS, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je voudrais vous poser une question par rapport à la CAO dont a parlé M. ESTAGER. Une place est normalement réservée au groupe de l'opposition or M. BALEDENT, qui avait cette place, a rejoint la majorité. Est-ce que je peux récupérer la place de CAO de M. BALEDENT pour y siéger, s'il vous plaît ?

Gérard CAUDRON, Maire

Il s'agit d'une élection avec un scrutin de liste. Pour libérer une place, il faut donc une démission. C'est comme à la MEL, c'est le suivant.

Laurence DUBOIS, groupe Villeneuvois Avant Tout

Il n'y aura plus personne dans les commissions.

Gérard CAUDRON, Maire

S'il n'y a pas d'autre question, la séance est levée.

La séance est levée à 21 heures.